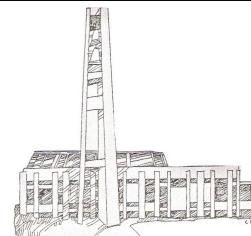




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy



<p><b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:EELF.StMarc.conseil@gmail.com">EELF.StMarc.conseil@gmail.com</a></p>	<p><b>Eglise Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a></p>
<p><b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p><b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin</p>

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1257 – 39<sup>ème</sup> année – du 1<sup>er</sup> au 21 février 2016

### Lectures bibliques :

31 janvier 2016 (4<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Église) : Jérémie 1,4-5.17-19 ; 1 Corinthiens 12,31-13,13 ;  
Luc 4,21-30  
7 février 2016 (5<sup>e</sup> dimanche du temps de l'Église) : Esaïe 6,1-8 ; 1 Corinthiens 15,1-11 ; Luc 5,1-11  
14 février 2016 (1<sup>er</sup> dimanche de carême) : Deutéronome 26,4-10 ; Romains 10,8-13 ; Luc 4,1-13  
21 février 2016 (2<sup>e</sup> dimanche de carême) : Genèse 15,5-18 ; Philippiens 3,17-4,1 ; Luc 9,28-36

### Vie de notre paroisse

<b>Jeudi 4 février</b>	<i>Prière de Taizé</i> à 20h30 à la maison paroissiale de Chilly-Mazarin.
<b>Mercredi 10 février</b>	<i>Culte du mercredi des Cendres</i> à 18h00 à l'église de la Trinité à Paris.
	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à Saint-Marc de Massy.
<b>Jeudi 11 février</b>	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
<b>Dimanche 14 février</b>	<i>Sortie de catéchisme</i> à 12h30.
<b>Samedi 20 février</b>	<i>Groupe des jeunes</i> à 19h00 au temple de Palaiseau.

### Sortie des catéchumènes

Visite du temple bouddhiste tibétain de Vincennes avec les catéchumènes de Palaiseau et Robinson.

Cette visite loin de tout esprit syncrétiste se fera dans un esprit d'ouverture et de bienveillance. Elle permettra notamment de prendre conscience des différences fondamentales qui existent entre le bouddhisme (religion non-théiste qui regroupe 800 000 fidèles en France) et le christianisme.

RV : dimanche 14 février de 12h30 à 16h30. Départ de l'église Saint-Marc.

### Culte méditatif

Avant le temps de silence méditatif, le pasteur lira un texte de la tradition méditative chrétienne. Ce sera l'occasion de nous aider à entrer dans le silence mais aussi de prendre conscience que la méditation n'est pas exclusivement orientale mais qu'elle a des racines chrétiennes fort lointaines.

RV : dimanche 21 février à 10h30.

### Absence du pasteur

Le pasteur sera en congé du 1<sup>er</sup> au 8 février inclus. Bon repos à lui !

### Extrait de l'agenda du pasteur

- Vendredi 12 : participation à la pastorale luthérienne à Bourg-la-Reine.
- Vendredi 12 : animation du groupe de méditation chrétienne à l'Église protestante unie de Béthanie.
- Samedi 13 : participation au conseil régional à Saint-Pierre.

- Samedi 13 : célébration d'un culte méditatif à l'Église protestante unie de Saint-Jean.
- Mercredi 17 : animation du groupe de méditation chrétienne à l'Église protestante unie de Bon-Secours
- Participation (à la demande de François Clavairoly, président de la FPF) à la commission de la Fédération Protestante de France de dialogue avec le Bouddhisme.

### **Dans la ville**

Le collectif Abraham Inter-religieux de Massy propose un moment d'échange sur le thème : « *Engagement des croyants à Massy contre la violence, pour le dialogue et le vivre ensemble* ». Flyers sur la table de presse. RV : le 7 février de 15h45 à 18h à l'espace Liberté, 1 Av. du Général de Gaulle à Massy.

### **Projet de déclaration de foi de l'Église Protestante Unie de France**

Cette nouvelle déclaration veut énoncer, dans un langage simple et adapté au 21<sup>ème</sup> siècle, les convictions fondamentales que partagent les membres de l'ÉPUdF.

La proposition de base, élaborée par un groupe de travail composé de 11 personnes dont J.-N. Pérès, F. Chavel, et R. Picon est disponible sur le site :

<https://www.eglise-protestante-unie.fr/fiche/vers-une-nouvell-declaration-de-foi-8011?s>

et quelques exemplaires seront mis à disposition à l'église ainsi que le dossier d'accompagnement. Vous pouvez aussi le demander par mail aux conseillers presbytéraux.

Les paroisses sont invitées à étudier cette proposition et à envoyer leurs propositions, questions et critiques avant fin mai 2016.

Votre conseil presbytéral proposera un temps d'échange sur cette nouvelle déclaration de foi dans quelques semaines. Vous pouvez aussi vous exprimer directement auprès du pasteur ou d'un conseiller.

### **À noter déjà...**

#### Assemblée générale de notre association paroissiale

Dimanche 13 mars à l'issue du culte. Vous allez prochainement recevoir la convocation par mail ou courrier. Vous souhaitez devenir membre de la paroisse et ainsi participer aux décisions qui vous concernent par votre vote ? Demandez un bulletin d'adhésion à un conseiller. Même si vous n'êtes pas membre de la paroisse, vous pouvez participer à l'assemblée mais sans voter.

#### Répas Théo

Que penser des expériences de mort imminente ?

Certaines personnes prétendent avoir vécu des expériences aux frontières de la mort. Elles disent en ressortir transformées intérieurement et ne plus avoir peur de la mort. Après un repas tiré des sacs, nous visionnerons un reportage sur ce thème, puis nous échangerons nos points de vue.

RV : dimanche 13 mars à l'issue de l'AG à l'église Saint-Marc de Massy.

### **A méditer**

*"La bonne humeur et un moral serein favorisent la guérison, tandis que la tristesse dissout la vitalité."*

*Proverbes 17,22.*

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.** Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

*Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony (AESMMA).*